

Réunion du 15 octobre 2023 à 8 heures 15

Convocation en date du 10 octobre 2023.

Sont présents : M. BÉCARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie,
M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, Mme GAYRIN Laure,
Mme LABORDE Charlène, M. PAGES Lilian, M. ROUSSEAU Philippe.

Absent: Mme FORT Agnès.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 8 h 30.

Mme CAMICAS Anne-Marie est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 06 août 2023 est lu et approuvé par le Conseil Municipal, il est signé par le Maire et la secrétaire de séance.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

- CLECT

Une nouvelle proposition de répartition du transfert des charges a été présentée.
Elle ne tient toujours pas compte de l'actualisation des taxes professionnelles.

- PLUi

Il a été voté le 09 octobre 2023 en Conseil Communautaire. Il entrera en application dès le 26 octobre 2023.

Les plans des zones constructibles seront envoyés dans toutes les mairies et de ce fait, consultables par tous les citoyens.

-TIERS LIEU

Afin de dynamiser le Tiers-lieu l'embauche d'un animateur est envisagée.

INVESTISSEMENT

Une borne incendie a été posée au carrefour de chez Sansous, en haut du Lin, nous sommes toujours en attente de la facture.

L'entreprise Marque pour les travaux de peinture à l'église de Lelin doit arriver semaine 46.(mi-novembre)

L'entreprise Barutot (ex Bastrot) doit venir poser les grilles aux ouvertures des clochers des deux églises avant la fin du mois.

FIBRE

Une première étude pour les branchements à la fibre a été envoyée à la mairie, nous devons faire une première évaluation des branchements manquants, erronés ou à rajouter.

Chaque conseiller présent a étudié son quartier et déjà une bonne dizaine de rectifications ont été faites.

TRAVAUX DU PONT

La route des Pesquets (du bas du cimetière au croisement de Rapet) sera fermée à la circulation jusqu' à fin octobre 2023.

Les travaux du pont ont débuté et se déroulent normalement.

SICTOM

Rapport d'activité 2022

Par habitant, la collecte des ordures ménagères représente 239 kg, le tri 56 kg, le verre 44 kg et la déchetterie 211 kg pour un coût global de 123 €.

Au 1^{er} janvier 2024 :

- Il ne faudra plus de déchets biodégradables dans les ordures ménagères
- Environ 600 litres (soit 8 bacs) par semaine ne seront plus collectés
- Le site d'enfouissement du Houga sera fermé, un suivi post-exploitation sera mis en place pendant 20 ou 30 ans avec une réhabilitation éventuelle avec des panneaux photovoltaïques.

La collecte par sacs va être abandonnée au profit des bacs individuels marron et jaune pucés.

Des barrières ont été placées à l'entrée des déchetteries de Riscle et de Plaisance. Des cartes d'entrée sont distribuées aux utilisateurs.

La réunion s'achève à 11 heures 30.

M. DUCOURNAU Marc

Mme CAMICAS Anne- Marie